

# LES FRANÇAIS L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

---

ENQUÊTE 2022



Le Cercle de l'Épargne, partenaire d'AG2R LA MONDIALE et d'AMPHITÉA, réalise des études et des enquêtes sur l'épargne, la retraite et la prévoyance en s'appuyant sur les travaux des membres de son conseil scientifique. Il publie, notamment, une grande enquête annuelle sur les besoins et les attentes des Français en matière d'épargne et de retraite avec le concours de Jérôme Jaffré.

AMPHITÉA, association d'assurés, souscrit auprès d'AG2R LA MONDIALE au nom et au profit de ses adhérents, des contrats répondant à leurs besoins de protection sociale et patrimoniale (épargne, retraite, santé, prévoyance, dépendance, obsèques). Avec près de 450 000 adhérents, elle s'inscrit parmi les trois plus grandes associations d'assurés en France. AMPHITÉA s'appuie également sur un réseau de correspondants régionaux qui représente une force de proposition auprès du partenaire assureur.

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Le Groupe compte plus de 15 millions d'assurés et accompagne 500 000 entreprises au quotidien. Avec plus de 11 000 collaborateurs, AG2R LA MONDIALE est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, le Groupe cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Il consacre chaque année plusieurs millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.



ANDRÉ RENAUDIN  
Directeur général  
d'AG2R LA MONDIALE



BRUNO ANGLES  
Directeur général délégué  
d'AG2R LA MONDIALE



JEAN-PIERRE THOMAS  
Président du Cercle de l'Épargne



PIERRE GEIRNAERT  
Président d'AMPHITÉA



PHILIPPE CREVEL  
Directeur du Cercle de l'Épargne



YVAN STOLARCZUK  
Directeur d'AMPHITÉA



JÉRÔME JAFFRÉ  
Directeur du Centre d'Études et de  
Connaissances sur l'Opinion Publique

# SOMMAIRE

## 01

LES FRANÇAIS ET L'ÉPARGNE,  
UN ATTRAIT CONFIRMÉ



## 02

HÉRITAGE ET DONATIONS,  
QUEL RÉGIME FISCAL ?



## 03

L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE,  
UNE QUESTION SENSIBLE



## 04

QUEL SYSTÈME DE RETRAITE POUR  
DEMAIN OU APRÈS-DEMAIN ?



## 05


COMMENT GÉRER LA  
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES  
RETRAITÉS ET LA DÉPENDANCE ?



## L'ENQUÊTE

- À la demande du Cercle de l'Épargne et d'AMPHITÉA, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, l'épargne et la retraite.
- L'enquête a été réalisée sur internet du 9 au 14 février 2022 auprès d'un échantillon de 1 007

personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.



**1. L'ÉPARGNE VUE  
PAR LES FRANÇAIS :  
UNE ASSEZ BONNE  
PERCEPTION DES  
RISQUES ET DE LA  
RENTABILITÉ DES  
PRODUITS**

## SUR LES PLACEMENTS, LE PARTAGE FAIBLE RISQUE/BONNE RENTABILITÉ PLACE EN HAUT L'IMMOBILIER LOCATIF ET L'ASSURANCE VIE

Sur les placements d'épargne, les Français, interrogés pour le Cercle de l'Épargne et AMPHITÉA, ont été invités à évaluer leur intérêt en termes de bonne rentabilité et de faible risque. Cette double approche permet à la fois d'étalonner ces placements sur chacun de ces deux critères et, en faisant la somme des réponses positives, de parvenir à un classement combiné. Sur les faibles risques, les deux vainqueurs sont les livrets d'épargne et l'assurance vie. En revanche, l'immobilier que l'on loue se trouve distancé et les actions ou encore le bitcoin sont au plus bas. Sur la bonne rentabilité, les actions se situent à un niveau très élevé, proche de l'immobilier locatif. Quant

au bitcoin, il s'établit à un niveau assez spectaculaire (à 57 %) dépassant l'assurance vie (45 %). **Au total, l'addition du faible risque et de la bonne rentabilité renvoie tout de même actions et bitcoin en bas de tableau alors que l'assurance vie tire son épingle du jeu.** Le détail des résultats par tranche d'âge révèle très peu d'écart sur les actions alors qu'au contraire, le bitcoin se distingue par une nette différence sur la rentabilité, qui présente aux yeux des jeunes un attrait particulier. En effet, 81 % des 18-24 ans pensent que le bitcoin offre une bonne rentabilité, contre 45 % seulement des plus de 65 ans.

### LE JUGEMENT SUR LES DIFFÉRENTS PLACEMENTS (EN %)

|                       | Juge ce placement peu risqué | Juge ce placement rentable | Somme des deux réponses |
|-----------------------|------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| L'immobilier locatif  | 49                           | 76                         | 125                     |
| L'assurance vie       | 75                           | 45                         | 120                     |
| Les livrets d'épargne | 86                           | 23                         | 109                     |
| Les actions           | 13                           | 74                         | 87                      |
| Le bitcoin            | 11                           | 57                         | 68                      |

### LE JUGEMENT SUR LES ACTIONS ET LE BITCOIN SELON L'ÂGE DES INTERVIEWÉS (EN %)

■ Les actions ■ Le bitcoin

|                | Les actions |          |                | Le bitcoin |          |                |
|----------------|-------------|----------|----------------|------------|----------|----------------|
|                | Peu risqué  | Rentable | Somme des deux | Peu risqué | Rentable | Somme des deux |
| 18-24 ans      | 16          | 84       | 100            | 9          | 81       | 90 ↑           |
| 25-34 ans      | 12          | 78       | 90             | 15         | 59       | 74             |
| 35-49 ans      | 18          | 70       | 88             | 18         | 55       | 73             |
| 50-64 ans      | 10          | 70       | 80             | 8          | 58       | 66             |
| 65 ans et plus | 10          | 76       | 86             | 7          | 45       | 52             |



## LE TAUX D'ÉPARGNE DES FRANÇAIS VARIE BIEN SÛR SELON LE NIVEAU DE REVENUS MAIS MÊME LA MAJORITÉ DES REVENUS MODESTES PARVIENT À ÉPARGNER

Sept Français sur dix déclarent réussir à épargner une partie plus ou moins importante de leurs revenus. Plus d'un sur dix (13 % exactement) déclarent y parvenir pour au moins 10 % de leurs revenus annuels. Il y a bien sûr un lien entre ses moyens financiers et la capacité à mettre de l'argent de côté. Mais même les revenus modestes (moins de 2 000 euros mensuels par foyer) parviennent à épargner pour 46 % d'entre eux et, inversement, une petite fraction des revenus moyens supérieurs (11 %) ou élevés (8 %) déclarent ne pas épargner du tout. Par profession, ce sont les ouvriers (à 37 %) et les

retraités (à 32 %) qui n'épargnent pas du tout. Sur le plan politique, ce sont surtout les électeurs de Marine Le Pen qui sont dans ce cas (à 46 %), davantage que ceux de Jean-Luc Mélenchon (37 %) ou d'Eric Zemmour (27 %). En sens inverse, seulement 3 % des personnes à revenu modeste parviennent à un taux d'épargne annuel d'au moins 10 %, qui monte à un peu plus du tiers parmi les revenus élevés. Selon les professions, les écarts sur ce point sont plus réduits mais **on note que pour une épargne importante ce sont les retraités qui ferment la marche avec seulement 7 % d'entre eux y parvenant.**

### LE TAUX D'ÉPARGNE SUR SES REVENUS ANNUELS

■ Niveau de revenus ■ Profession

|                          | Ensemble    | Niveau de revenus |                 |                 | Profession  |                     |                       |                     |             |             |             |
|--------------------------|-------------|-------------------|-----------------|-----------------|-------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-------------|-------------|-------------|
|                          |             | Modeste           | Moyen inférieur | Moyen supérieur | Élevé       | Commerçant, artisan | Cadre, intellectuelle | Prof. intermédiaire | Employé     | Ouvrier     | Retraité    |
| Rien du tout             | 30          | 54                | 26              | 11              | 8           | 28                  | 13                    | 19                  | 28          | 37          | 32          |
| Moins de 5 %             | 36          | 32                | 43              | 41              | 25          | 27                  | 29                    | 39                  | 38          | 29          | 40          |
| De 5 à 10 %              | 21          | 11                | 20              | 30              | 38          | 35                  | 33                    | 20                  | 21          | 22          | 21          |
| De 10 à 15 %             | 8           | 3                 | 9               | 12              | 21          | 8                   | 17                    | 14                  | 9           | 8           | 4           |
| Davantage                | 5           | 0                 | 2               | 6               | 14          | 2                   | 8                     | 8                   | 4           | 4           | 3           |
|                          | 100 %       | 100 %             | 100 %           | 100 %           | 100 %       | 100 %               | 100 %                 | 100 %               | 100 %       | 100 %       | 100 %       |
| S/T Parvient à épargner  | <b>70 %</b> | <b>46 %</b>       | <b>74 %</b>     | <b>89 %</b>     | <b>92 %</b> | <b>72 %</b>         | <b>87 %</b>           | <b>81 %</b>         | <b>72 %</b> | <b>63 %</b> | <b>68 %</b> |
| S/T Épargne plus de 10 % | <b>13 %</b> | <b>3 %</b>        | <b>11 %</b>     | <b>18 %</b>     | <b>35 %</b> | <b>10 %</b>         | <b>25 %</b>           | <b>22 %</b>         | <b>13 %</b> | <b>12 %</b> | <b>7 %</b>  |





## DANS LES MOTIVATIONS DE L'ÉPARGNE, LE SOUCI DE PRÉCAUTION AINSI QUE LA PRÉPARATION DE LA RETRAITE DOMINENT

Les buts principaux de l'épargne placent en tête la précaution avant la consommation et l'investissement ou encore la transmission. Vient en effet en tête l'épargne constituée pour faire face à une mise au chômage ou à un problème de santé. Cette dimension l'emporte quels que soient la tranche d'âge, la profession ou le sexe de l'interviewé. Elle culmine parmi les commerçants et artisans soumis à un risque professionnel (à 53 %). En deuxième position, également épargne de précaution, vient le souci d'améliorer son niveau de vie à la retraite, particulièrement fort, sans surprise, parmi les 50-64 ans. Cette préoccupation vient aussi en tête parmi les électeurs de Valérie Pécresse. Notons que 30 % des retraités eux-mêmes

constituent une épargne de ce type sans doute en fonction du risque futur de la dépendance. L'épargne de transmission – pour aider sa famille ou laisser un héritage – est à un niveau assez bas mais sensiblement plus élevé parmi les plus de 65 ans. Enfin, l'épargne d'investissement apparaît au dernier rang s'agissant de l'achat d'un logement. Mais en réalité **consommation et investissement sont plus élevés parmi les jeunes : 31 % des 18-34 ans font une épargne pour un achat important comme une voiture, et 43 % des 18-24 ans le font en vue de l'achat d'un logement**. Ceux qui épargnent plus de 15 % de leurs revenus mettent aussi au plus haut ce dernier objectif.

### LES BUTS DE L'ÉPARGNE (EN %)

■ Le public particulièrement concerné

■ Selon le taux d'épargne annuel

|   | Ensemble |                           |    | Rien du tout | Moins de 5 % | De 5 à 10 % | De 10 à 15 % | Davantage |
|---|----------|---------------------------|----|--------------|--------------|-------------|--------------|-----------|
| Par précaution                                | 42       | Les commerçants, artisans | 53 | 39           | <b>47</b>    | <b>40</b>   | <b>45</b>    | 31        |
| Pour préparer la retraite                     | 30       | Les 50-64 ans             | 45 | 22           | 27           | 37          | <b>49</b>    | 36        |
| Pour un achat important (voiture par exemple) | 23       | Les 18-34 ans             | 31 | 24           | 24           | 21          | 18           | 17        |
| Pour aider ma famille                         | 16       | Les plus de 65 ans        | 24 | 16           | 18           | 17          | 10           | 12        |
| Pour laisser après ma mort                    | 16       | Les plus de 65 ans        | 21 | 12           | 18           | 17          | 17           | 15        |
| Pour acheter un logement                      | 13       | Les 18-24 ans             | 43 | 13           | 8            | 18          | 28           | <b>42</b> |



## PAR RAPPORT À IL Y A CINQ ANS, L'ASSURANCE VIE MAINTIEN SON ATTRACTIVITÉ, LES ACTIONS ET LE LIVRET A REMONTENT

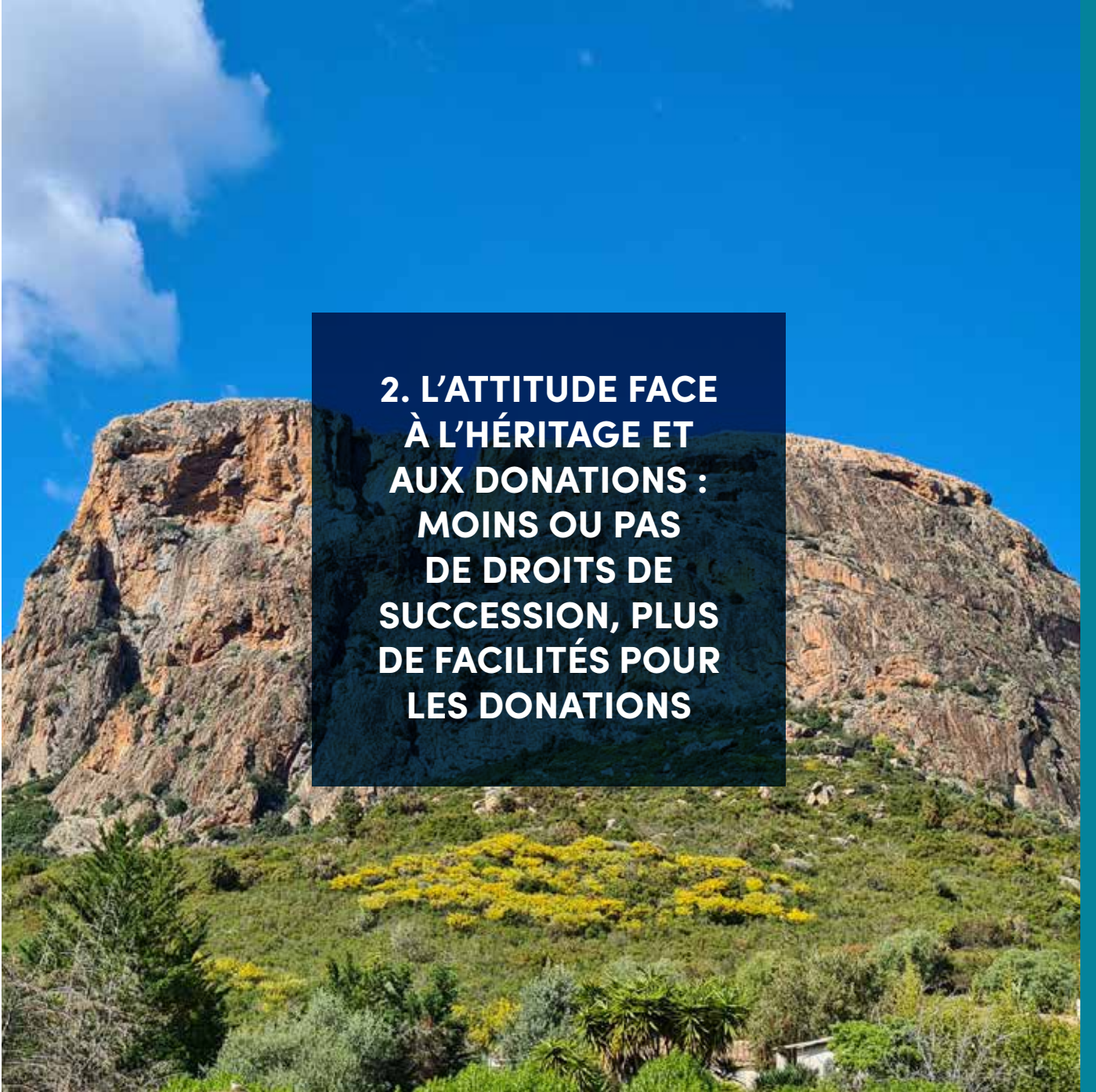
Grâce au baromètre du Cercle de l'Épargne et d'AMPHITÉA, il est possible de comparer d'une période présidentielle à une autre, 2017 et 2022, l'attractivité des différents placements. Ainsi mise en perspective, l'assurance vie maintient parfaitement sa position malgré la baisse de ses rendements : 59 % des interviewés, aux deux périodes, jugent ce placement intéressant. Pour leur part, les actions confirment leur remontée observée en 2020 et se situent même au plus haut niveau depuis la création du baromètre. Quant au Livret A, il connaît un véritable rebond, en lien avec l'augmentation du taux à 1 %. Le souvenir de taux d'intérêt plus élevés tend, par ailleurs, à s'estomper. Ce sont d'ailleurs les 18-24 ans qui lui accordent le plus leur faveur (à 53 %). Le bitcoin fait son apparition à un niveau

global assez bas, mais là aussi l'âge joue considérablement : 47 % des 18-24 ans le citent comme un placement intéressant contre 4 % (oui 4 % !) parmi les plus de 65 ans. Les résultats varient de façon significative selon le taux d'épargne annuel. Cependant, **l'assurance vie confirme sa position de placement tous azimuts en recueillant un score similaire quel que soit le taux d'épargne** parmi ceux qui peuvent mettre de l'argent de côté. Enfin, si l'on isole les réponses des 18-34 ans, clientèle de l'avenir, on relève la bonne tenue de l'assurance vie, mais un écart positif et fort par rapport à la moyenne des réponses pour les placements à plus grand risque mais espérés à bonne rentabilité comme les actions et aussi le bitcoin.

### JUGE INTÉRESSANT DE PLACER SON ÉPARGNE DANS : (EN %)

|                            |                     |                     |              |                     | Selon le taux d'épargne annuel |              |             |              | 18-34 ans | Écart par rapport à la moyenne |
|----------------------------|---------------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------------------------|--------------|-------------|--------------|-----------|--------------------------------|
|                            | Rappel février 2017 | Rappel février 2020 | Février 2022 | Évolution 2022/2017 | Rien du tout                   | Moins de 5 % | De 5 à 10 % | Plus de 10 % |           |                                |
| Un bien immobilier locatif | 68                  | 61                  | <b>65</b>    | -3                  | 49                             | 69           | <b>80</b>   | 68           | 72        | + 7                            |
| L'assurance vie            | 59                  | 51                  | <b>59</b>    | =                   | 39                             | 68           | 69          | 67           | 59        | =                              |
| Des actions                | 38                  | 45                  | <b>46</b>    | <b>+ 8</b>          | 29                             | 49           | 57          | 60           | 57        | <b>+ 11</b>                    |
| Le Livret A                | 22                  | 15                  | <b>34</b>    | <b>+ 12</b>         | 26                             | 40           | 39          | 31           | 38        | + 4                            |
| Les SICAV                  | 23                  | 24                  | <b>25</b>    | + 2                 | 14                             | 24           | 34          | 39           | 18        | - 7                            |
| Le bitcoin                 | ND                  | ND                  | <b>22</b>    | ND                  | 15                             | 20           | 26          | 37           | 41        | <b>+ 19</b>                    |





**2. L'ATTITUDE FACE  
À L'HÉRITAGE ET  
AUX DONATIONS :  
MOINS OU PAS  
DE DROITS DE  
SUCCESSION, PLUS  
DE FACILITÉS POUR  
LES DONATIONS**

## L'HÉRITAGE : UN SOUHAIT MASSIF DE DIMINUTION DES DROITS DE SUCCESSION, VOIRE DE SUPPRESSION PURE ET SIMPLE

La question de l'héritage et de l'impôt sur les successions occupe une place importante dans la campagne présidentielle. Plusieurs candidats proposent une remontée du taux d'exonération des droits jusque-là fixés à 100 000 euros par héritier direct. Pour sa part, Jean-Luc Mélenchon propose une solution radicale : limiter l'héritage à douze millions d'euros par héritier direct et au-dessus reverser le reste au Trésor public. Cette proposition ne recueille que 9 % des préférences exprimées par les Français et ne dépasse pas 19 % dans l'électorat du candidat. Elle suscite même un taux un peu

plus élevé dans l'électorat de Yannick Jadot (23 %). En réalité, **la réponse dominante est aussi radicale mais en sens inverse : 49 % des personnes interrogées se prononcent pour la suppression totale des droits de succession « quel que soit le montant de l'héritage »**. Un taux de réponse qui atteint 61 % dans l'électorat Pécresse et 64 % dans celui de Marine Le Pen. Pour sa part, l'électorat d'Emmanuel Macron adopte une position intermédiaire, privilégiant un seuil d'exonération de préférence remonté à 200 000 euros par héritier direct plutôt qu'aux 100 000 euros actuels.

### LE SOUHAIT EN MATIÈRE DE SUCCESSION

■ Selon l'intention de vote au 1er tour de la présidentielle

|  | Ensemble | J.-L. Mélenchon | Y. Jadot | E. Macron | V. Pécresse | M. Le Pen | E. Zemmour |
|--|----------|-----------------|----------|-----------|-------------|-----------|------------|
| Supprimer totalement les droits de succession sans limitation de montant | 49       | 38              | 28       | 32        | 61          | 64        | 50         |
| Monter l'exonération jusqu'à 200 000 EUR                                 | 25       | 22              | 34       | 33        | 26          | 9         | 30         |
| Maintenir l'exonération actuelle jusqu'à 100 000 EUR                     | 17       | 21              | 15       | 28        | 8           | 19        | 11         |
| Limiter l'héritage à 12 millions d'euros par héritier direct             | 9        | 19              | 23       | 7         | 5           | 8         | 9          |
|  | 100 %    | 100 %           | 100 %    | 100 %     | 100 %       | 100 %     | 100 %      |



## LES SANS PATRIMOINE COMME LES SANS ESPOIR D'UN HÉRITAGE IMPORTANT SONT LES PLUS FAVORABLES À LA SUPPRESSION TOTALE DES DROITS

Sur cette question de l'héritage si importante aux yeux des Français, la surprise la plus grande de l'enquête effectuée pour le Cercle de l'Épargne et AMPHITÉA vient du fait que ce sont les moins dotés qui se prononcent le plus fréquemment pour la suppression totale des droits de succession. En cas de patrimoine élevé, on accepte les droits de succession tout en souhaitant remonter le seuil d'exonération à 200 000 euros. Mais parmi ceux qui ne disposent que d'un patrimoine faible, et davantage parmi ceux qui n'en ont aucun, on se prononce le plus nettement pour une **suppression totale. Tout se passe ici comme si la mort et le désir de transmission aux vivants effaçaient les demandes de redistribution et d'égalité.** Selon que l'on a déjà

bénéficié d'un héritage important ou que l'on escompte en laisser un de cette nature, les réponses diffèrent fortement. Seuls 26 % des bénéficiaires d'un tel héritage se prononcent pour la suppression totale des droits mais il est vrai que beaucoup d'entre eux sont restés en-dessous du seuil des 100 000 euros et n'en avaient payé aucun. En revanche, 48 % des sondés pensant laisser un tel héritage souhaiteraient la suppression totale des droits. Mais, à nouveau, ce sont ceux qui ne sont ni dans le premier cas ni dans le second qui se prononcent le plus nettement (à 52 %) pour la suppression totale des droits.

### LE SOUHAIT EN MATIÈRE DE SUCCESSION

■ Patrimoine financier ■ Situation face à l'héritage

|  | Ensemble | Patrimoine financier |        |       |       | A bénéficié d'un héritage important | Pense laisser un héritage important | Ni l'un, ni l'autre |
|--|----------|----------------------|--------|-------|-------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|
|  |          | Aucun                | Faible | Moyen | Élevé |                                     |                                     |                     |
| Supprimer totalement les droits de succession sans limitation de montant | 49       | 56                   | 44     | 36    | 35    | 26                                  | 48                                  | 52                  |
| Monter l'exonération jusqu'à 200 000 EUR                                 | 25       | 16                   | 28     | 36    | 46    | 28                                  | 34                                  | 24                  |
| Maintenir l'exonération actuelle jusqu'à 100 000 EUR                     | 17       | 18                   | 19     | 17    | 11    | 31                                  | 11                                  | 16                  |
| Limiter l'héritage à 12 millions d'euros par héritier direct             | 9        | 10                   | 9      | 11    | 8     | 15                                  | 7                                   | 8                   |
|  | 100 %    | 100 %                | 100 %  | 100 % | 100 % | 100 %                               | 100 %                               | 100 %               |



## S'AGISSANT DES DONATIONS, LA GRANDE MAJORITÉ DES FRANÇAIS EST FAVORABLE À UNE FRÉQUENCE PLUS GRANDE SANS IMPÔT ET AVEC UN MONTANT PLUS ÉLEVÉ

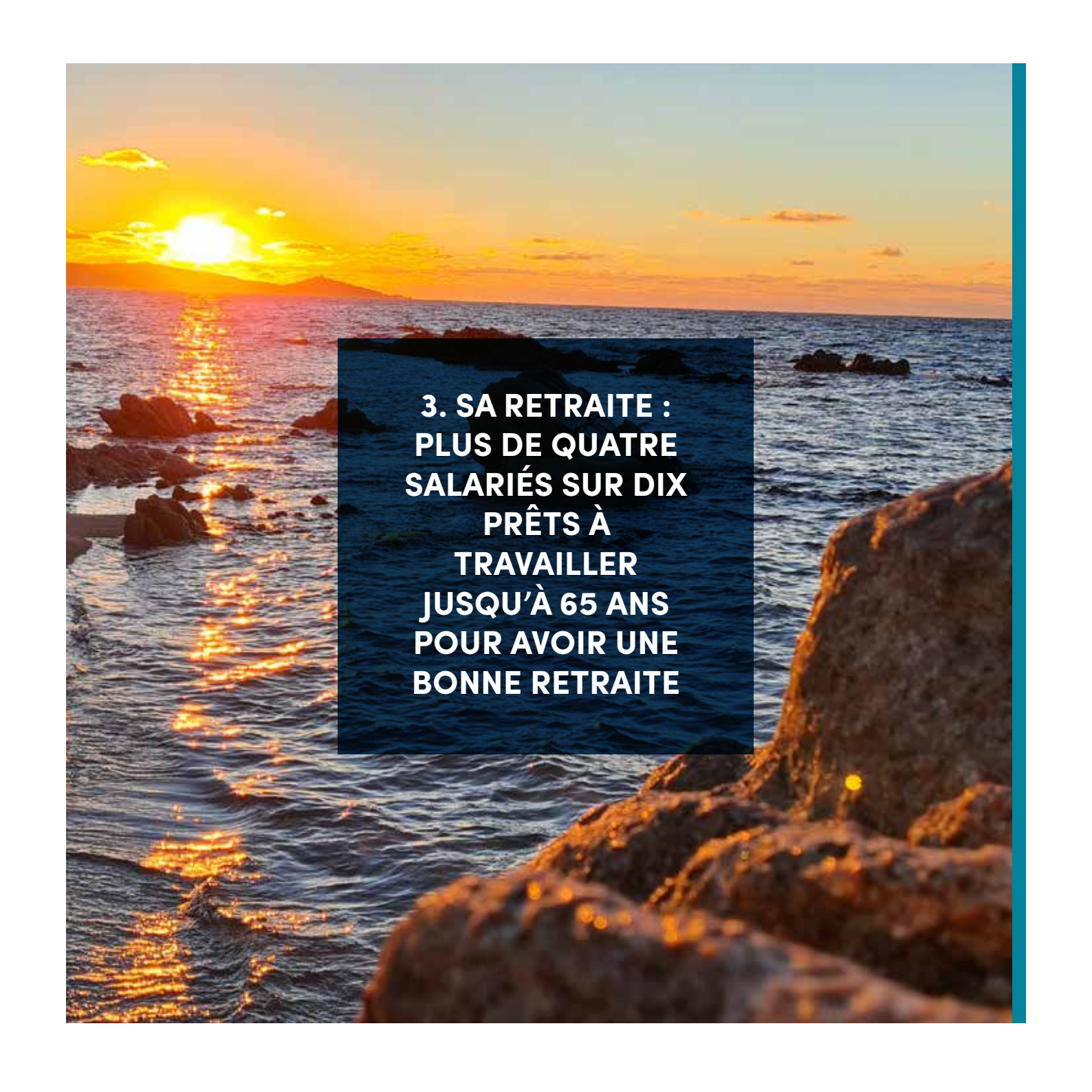
S'agissant du rythme et de l'ampleur des donations faites à ses enfants ou petits-enfants – autre thème présent dans la campagne électorale –, les opinions s'organisent différemment de ce que nous avons observé sur l'héritage. Plus le patrimoine est modeste ou absent, plus on est partagé sur la question d'assouplir la possibilité de donations sans impôt à la fois sur le rythme et sur le montant. **On passe ainsi de 56 % tout de même de réponses favorables parmi ceux qui n'ont aucun patrimoine pour monter à 80 % parmi ceux qui disposent d'un patrimoine élevé.** Entre l'héritage et la donation, c'est

bien la mort qui rebat les cartes de la transmission. Dans le même sens, ceux qui ont bénéficié d'une donation importante ou en ont fait une (ou pensent le faire) soutiennent massivement l'assouplissement du système. C'est beaucoup moins net parmi ceux qui ne sont dans aucun des deux cas. Il reste que seulement 13 % des Français souhaiteraient qu'on augmente l'impôt sur les donations. Un pourcentage très minoritaire dans tous les électorsats présidentiels puisque le maximum observé (dans l'électorat de Yannick Jadot), ne dépasse pas 21 %.

### LE SOUHAI EN MATIÈRE DE DONATION

|  | Patrimoine financier |       |        |       |       | Situation face aux donations          |  |                     |
|--|----------------------|-------|--------|-------|-------|---------------------------------------|--|---------------------|
|  | Ensemble             | Aucun | Faible | Moyen | Élevé | A bénéficié d'une donation importante | A fait ou veut faire une donation importante | Ni l'un, ni l'autre |
| Assouplir les donations sans impôt (tous les six ans et jusqu'à 150 000 EUR) | 63                   | 56    | 65     | 68    | 80    | 74                                    | 72   | 61                  |
| Maintenir le système actuel (tous les quinze ans et jusqu'à 100 000 EUR)     | 24                   | 30    | 24     | 23    | 17    | 23                                    | 25   | 24                  |
| Augmenter le taux d'impôt sur les donations                                  | 13                   | 14    | 11     | 9     | 3     | 3                                     | 3  | 15                  |
|  | 100 %                | 100 % | 100 %  | 100 % | 100 % | 100 %                                 | 100 %  | 100 %               |



A scenic sunset over the ocean with a dark blue text box in the center. The sun is low on the horizon, casting a golden glow across the sky and reflecting on the water. The foreground shows dark, jagged rocks. The text is centered in the dark blue box.

**3. SA RETRAITE :  
PLUS DE QUATRE  
SALARIÉS SUR DIX  
PRÊTS À  
TRAVAILLER  
JUSQU'À 65 ANS  
POUR AVOIR UNE  
BONNE RETRAITE**

## PAR RAPPORT À IL Y A CINQ ANS, UN PEU MOINS D'INQUIÉTUDE POUR « VIVRE CORRECTEMENT » À LA RETRAITE

L'inquiétude des Français pour leur niveau de vie à la retraite est une donnée permanente du baromètre du Cercle de l'Épargne et d'AMPHITÉA. Par rapport à il y a cinq ans – veille de la précédente présidentielle – elle a cependant un peu diminué. **En février 2017, seuls 29 % des Français déclaraient qu'ils avaient/auraient une pension suffisante « pour vivre correctement ». Ce pourcentage atteint désormais 34 %.** Les réponses varient assez nettement selon l'orientation politique des interviewés. Les électeurs d'Emmanuel Macron (à 52 %) et aussi de Yannick Jadot à 50 % (dont l'électorat est jeune et assez aisé) sont les plus optimistes. Le score est plus

faible dans l'électorat Pécresse (39 %) et tombe au plus bas, entre 26 et 30 % dans les électors des extrêmes, Zemmour, Le Pen et Mélenchon. Si l'on distingue retraités et non retraités, les résultats sont très différents. Après la grande peur du projet avorté de la réforme de 2020 (qui pourtant ne les concernait pas !), les retraités sont à nouveau, comme en 2017, près de 50 % à estimer vivre correctement avec leur retraite. Les non retraités sont beaucoup plus inquiets sur leurs perspectives mais c'est parmi eux qu'on relève une amélioration assez nette puisque le pourcentage d'appréciation positive passe de 21 % à 28 %.

### ESTIMENT QU'À LA RETRAITE ILS VIVENT/VIVRONT CORRECTEMENT AVEC LEUR PENSION

■ Ensemble ■ Parmi les non retraités ■ Parmi les retraités

|                                       | Rappel<br>février 2017 | Rappel<br>février 2020 | Février<br>2022 | Rappel<br>février 2017 | Rappel<br>février 2020 | Février<br>2022 | Rappel<br>février 2017 | Rappel<br>février 2020 | Février<br>2022 |
|---------------------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|------------------------|------------------------|-----------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| C'est/ce sera suffisant               | 29                     | 28                     | 34              | 21                     | 24                     | 28              | 50                     | 37                     | 49              |
| Ce n'est pas/ce ne sera pas suffisant | 71                     | 72                     | 66              | 79                     | 76                     | 72              | 50                     | 63                     | 51              |
|                                       | 100 %                  | 100 %                  | 100 %           | 100 %                  | 100 %                  | 100 %           | 100 %                  | 100 %                  | 100 %           |





## POUR VIVRE CORRECTEMENT À LA RETRAITE, IL Y A CHEZ LES NON RETRAITÉS UN ÉCART NET SELON LE NIVEAU DE REVENUS MAIS AUSSI ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Le sentiment que l'on dispose ou disposera d'une pension suffisante pour vivre correctement à la retraite est assez nettement lié au niveau de revenus. Chez les non retraités, il est inférieur à 25 % des réponses parmi les revenus modestes ou moyens inférieurs. Il monte au tiers parmi les revenus moyens supérieurs et approche les 50 % parmi les revenus élevés. Mais, c'est à noter, même dans cette dernière catégorie par définition la mieux pourvue, il est minoritaire.

**La perspective financière de la retraite inquiète la grande majorité**

**de la population. Parmi les plus de 50 ans qui voient le moment approcher, seuls 23 % estiment que leur pension sera suffisante.** En outre, l'écart est net entre hommes et femmes : 34 % de réponses positives chez les premiers, 22 % seulement parmi les secondes, conséquence des différences de périodes d'activité et de niveau salarial tout au long de la carrière professionnelle dont les effets demeurent jusqu'à la fin de la vie.

### ESTIMENT QU'À LA RETRAITE ILS VIVRONT CORRECTEMENT AVEC LEUR PENSION (Non retraités, résultats de février 2022)

■ Selon le niveau de revenus ■ Selon le sexe

|                          | Ensemble des non retraités | Modeste | Moyen inférieur | Moyen supérieur | Élevé | Homme | Femme |
|--------------------------|----------------------------|---------|-----------------|-----------------|-------|-------|-------|
| Ce sera suffisant        | 28                         | 24      | 21              | 34              | 46    | 34    | 22    |
| Ce ne sera pas suffisant | 72                         | 76      | 79              | 66              | 54    | 66    | 78    |
|                          | 100 %                      | 100 %   | 100 %           | 100 %           | 100 % | 100 % | 100 % |



## LE HIATUS : PARMIS LES NON RETRAITÉS, CEUX QUI ESTIMENT QUE LEUR PENSION SERA TOUT À FAIT INSUFFISANTE SONT CEUX QUI ÉPARGNENT LE MOINS POUR L'AMÉLIORER

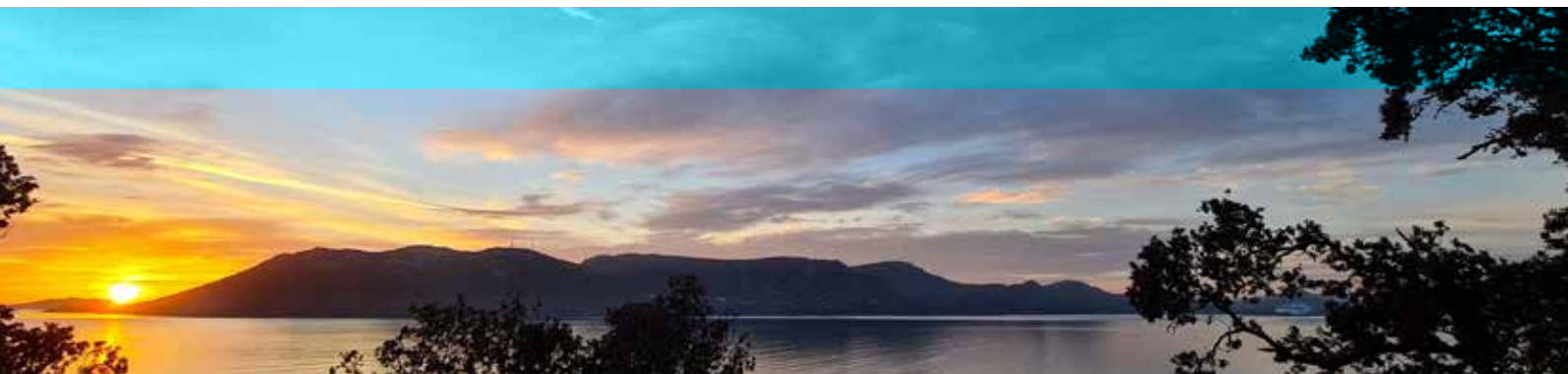
Un peu plus de la moitié des Français déclare placer de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer sa retraite. C'est le cas de 54 % des non retraités mais aussi, notons-le, de 49 % des retraités eux-mêmes qui continuent à épargner dans ce but avec sans doute la crainte de la dépendance dans leur extrême vieillesse. Concernant plus précisément les non retraités, il est clair que l'effort d'épargne-retraite est d'autant plus répandu que le niveau de revenu est élevé. Mais on relève que 45 % des revenus modestes le font, dont 21 % régulièrement, alors que le quart des revenus élevés ne le fait pas du tout. Selon l'âge des interviewés, il faut constater que 50 % des 35-49

ans et même 45 % des 50-64 ans dont la retraite est proche ne le font pas du tout. Mais **le plus préoccupant dans les comportements est que plus on pense que sa pension de retraite sera insuffisante pour « vivre correctement », moins on place de l'argent dans un produit d'épargne pour l'améliorer.** 70 % des personnes qui pensent que leur pension sera tout à fait insuffisante n'épargnent pas, alors que 68 % de ceux qui la voient comme « suffisante » épargnent régulièrement ou quand c'est possible. **Il y a là un hiatus et potentiellement une fragilité sociale accrue.**

### PLACE DE L'ARGENT DANS UN PRODUIT D'ÉPARGNE POUR AMÉLIORER SA RETRAITE (Non retraités)

■ Selon le niveau de revenus ■ Juge que pour vivre correctement sa pension sera

|                      | Ensemble des non retraités | Selon le niveau de revenus |                 |                 |       | Juge que pour vivre correctement sa pension sera |                     |                          |
|----------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|-------|--|---------------------|--------------------------|
|                      |                            | Modeste                    | Moyen inférieur | Moyen supérieur | Élevé | Suffisante                                       | Plutôt insuffisante | Tout à fait insuffisante |
| Régulièrement        | 30                         | 21                         | 32              | 31              | 56    | 50   | 30                  | 11                       |
| Quand c'est possible | 24                         | 24                         | 30              | 23              | 20    | 18   | 31                  | 19                       |
| Non                  | 46                         | 55                         | 38              | 46              | 24    | 32   | 39                  | 70                       |
|                      | 100 %                      | 100 %                      | 100 %           | 100 %           | 100 % | 100 %  | 100 %               | 100 %                    |



## PLUS DE QUATRE SUR DIX DES NON RETRAITÉS SE DÉCLARENT PRÊTS À TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS POUR AVOIR UNE BONNE RETRAITE

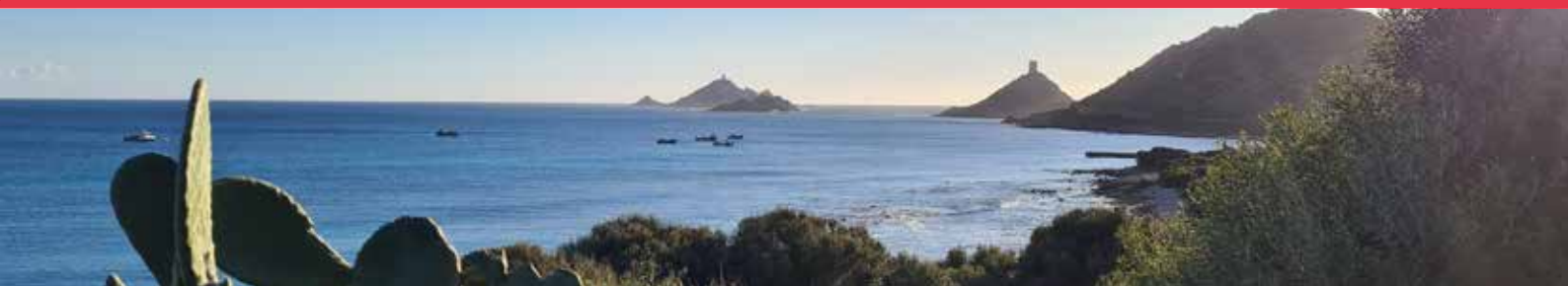
L'un des éléments positifs du baromètre du Cercle de l'Épargne et d'AMPHITÉA est que parmi les non retraités quatre personnes sur dix (42 % exactement) déclarent être prêtes à travailler jusqu'à 65 ans « pour disposer d'une bonne retraite ». Mais à y regarder de plus près, des nuances relativisent la portée de l'information. Si l'on examine les résultats par âge, le taux n'est plus que de 34 % parmi les non retraités de 50 à 64 ans, ceux pour qui la perspective est la plus proche. Selon la profession, la réponse ne dépasse les 50 % que parmi les catégories indépendantes ainsi que chez les cadres

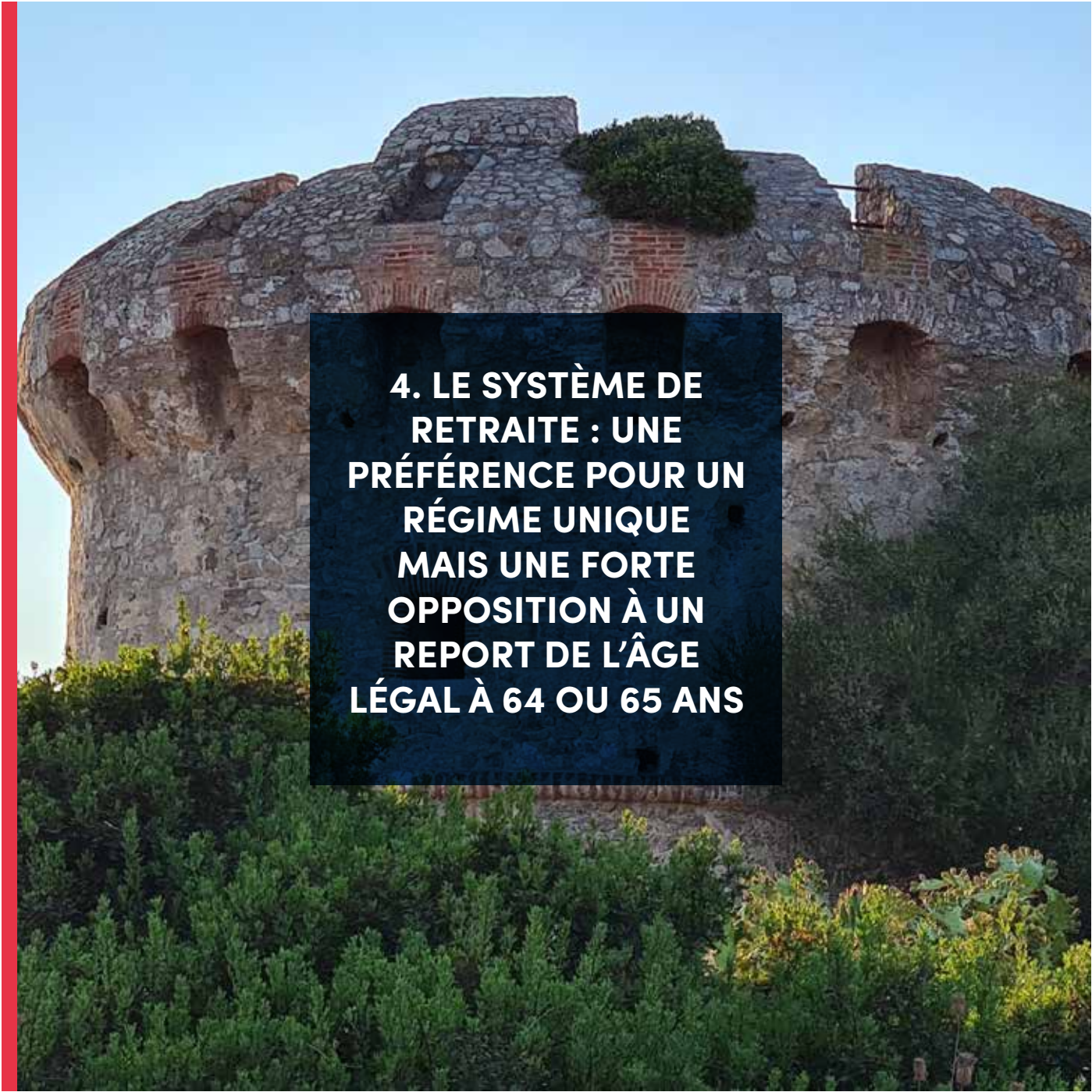
et professions intellectuelles. Dans les classes moyennes, **la position des professions intermédiaires (seulement 29 % de oui) marque une cassure avec le monde du travail qui, si elle se confirme, modifiera en profondeur le système social.** Enfin, on retrouve ici le hiatus déjà relevé : ce sont ceux qui pensent que leur pension sera suffisante « pour vivre correctement » qui sont les plus prêts à travailler jusqu'à 65 ans (à 55 %). Ceux qui pensent qu'elle sera tout à fait insuffisante ne sont que 33 % à l'envisager.

### PRÊT À TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS POUR AVOIR UNE BONNE RETRAITE (Non retraités)

■ Profession ■ Juge que sa pension de retraite sera

|                  | Ensemble des non retraités | Commerçant, artisan | Cadre, prof. intellectuelle | Prof. intermédiaire | Employé     | Ouvrier     | Suffisante  | Plutôt insuffisante | Tout à fait insuffisante |
|------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|--------------------------|
| Oui, tout à fait | 15                         | 25                  | 31                          | 9                   | 14          | 10          | 19          | 12                  | 15                       |
| Oui, plutôt      | 27                         | 30                  | 31                          | 20                  | 31          | 29          | 36          | 27                  | 18                       |
| Non, plutôt pas  | 29                         | 26                  | 21                          | 37                  | 27          | 33          | 26          | 36                  | 23                       |
| Non, pas du tout | 19                         | 19                  | 17                          | 34                  | 28          | 28          | 19          | 25                  | 44                       |
|                  | 100 %                      | 100 %               | 100 %                       | 100 %               | 100 %       | 100 %       | 100 %       | 100 %               | 100 %                    |
| <b>S/Oui</b>     | <b>42 %</b>                | <b>55 %</b>         | <b>62 %</b>                 | <b>29 %</b>         | <b>45 %</b> | <b>39 %</b> | <b>55 %</b> | <b>39 %</b>         | <b>33 %</b>              |





**4. LE SYSTÈME DE  
RETRAITE : UNE  
PRÉFÉRENCE POUR UN  
RÉGIME UNIQUE  
MAIS UNE FORTE  
OPPOSITION À UN  
REPORT DE L'ÂGE  
LÉGAL À 64 OU 65 ANS**

## LE SYSTÈME DE RETRAITE : UN RÉGIME UNIQUE PRÉFÉRÉ À UNE ORGANISATION EN TROIS SECTEURS OU AU STATU QUO

Sur l'avenir du système de retraite qui constitue l'un des enjeux de la campagne présidentielle, seuls 20 % des Français prônent le maintien de la situation actuelle. Les débats et les grèves du projet de réforme avorté de 2019-2020 n'ont donc pas eu raison du désir de réforme voulue avant tout pour assurer la pérennité du financement des retraites. Par catégories sociales, le souhait du statu quo n'excède pas 24 %, pourcentage maximum atteint parmi les ouvriers. **Comme réforme, la plupart des sondés (46 % exactement) opte pour un régime unique pour tous**, salariés, fonctionnaires et indépendants, de préférence à une organisation souvent évoquée en trois secteurs distinguant ces trois groupes et supprimant les régimes spéciaux

(34 %). Cependant, plus on est jeune, plus on est favorable aux trois secteurs : à 52 % parmi les 18-24 ans, à 42 % chez les 25-34 ans. Mais à partir de la tranche des 35-49 ans, c'est la demande d'un régime unique qui est privilégiée. Sur le plan politique, un partage s'opère : les électorats de gauche se montrent plutôt favorables à une organisation en trois secteurs quand ceux d'extrême droite et surtout de droite préféreraient un régime unique. Enfin, l'électorat central d'Emmanuel Macron se divise en deux parts presque égales, témoignage de la difficulté de mener à bien une réforme de cette ampleur.

### PRÉFÈRE COMME SYSTÈME DE RETRAITE :

■ Selon l'intention de vote au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle

|  | Ensemble | J.-L. Mélenchon | Y. Jadot  | E. Macron | V. Pécresse | M. Le Pen | E. Zemmour |
|--|----------|-----------------|-----------|-----------|-------------|-----------|------------|
| Un régime unique pour tous, salariés, fonctionnaires et indépendants                   | 46       | 35              | 34        | <b>42</b> | <b>60</b>   | <b>48</b> | <b>49</b>  |
| Un système organisé autour de ces trois secteurs avec disparition des régimes spéciaux | 34       | <b>41</b>       | <b>46</b> | <b>38</b> | 27          | 26        | 34         |
| Le maintien du système actuel  | 20       | 24              | 20        | 20        | 13          | 26        | 17         |
|  | 100 %    | 100 %           | 100 %     | 100 %     | 100 %       | 100 %     | 100 %      |



## L'INFLUENCE DES POSITIONS CONCERNANT L'ÂGE DE LA RETRAITE SUR LE VOTE PRÉSIDENTIEL : BEAUCOUP DE VOTES CONTRE ENVERS LES CANDIDATS PRÔNANT LE REPORT DE L'ÂGE LÉGAL

Les électeurs tiendront-ils compte dans leur choix de la position des candidats sur l'âge légal du départ à la retraite ? Dans notre enquête, la réponse est clairement OUI, même s'il faut garder présent à l'esprit que ce ne sera pas le seul ni même le principal déterminant de leur vote. Ainsi, pourraient voter pour un candidat prônant le retour à 60 ans, 52 % des sondés et 55 % pour les partisans du maintien de l'âge actuel de 62 ans. Preuves à la fois de la passion française pour une retraite précoce mais aussi de l'entrée dans les mœurs de la réforme des 62 ans. En revanche, annoncer même de

façon progressive le passage à 64 ou 65 ans d'ici 2030 est de nature à faire perdre des voix aux candidats qui vont dans cette direction. La mobilisation contre cette mesure mobiliserait 76 % des électeurs Mélenchon, 70 % de ceux de Jadot et 68 % des partisans de Le Pen. Mais le tiers des électeurs Macron et Pécresse et plus encore de Zemmour pourraient en faire un motif d'abandon de leur vote. **La question de l'âge légal du départ à la retraite reste l'un des points les plus délicats de tout programme présidentiel.**

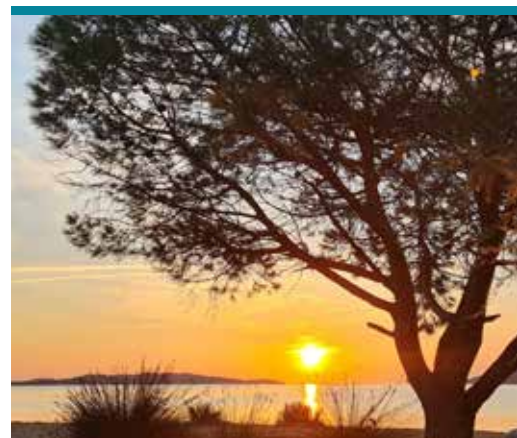
### FACE À UN CANDIDAT QUI PRÔNERAIT :

|   | Voterait pour lui | Voterait contre lui | N'en tiendrait pas compte |
|---|-------------------|---------------------|---------------------------|
| La retraite à 60 ans (100 %)                            | 52                | 31                  | 17                        |
| La retraite à 62 ans comme maintenant (100 %)           | 55                | 28                  | 17                        |
| Le passage progressif à 64 ou 65 ans d'ici 2030 (100 %) | 31                | 52                  | 17                        |


Selon l'intention de vote au 1er tour de la présidentielle (en %) :

■ Voterait pour lui ■ Voterait contre lui

|   | J.-L.<br>Mélenchon | Y.<br>Jadot | E.<br>Macron | V.<br>Pécresse | M.<br>Le Pen | E.<br>Zemmour | J.-L.<br>Mélenchon | Y.<br>Jadot | E.<br>Macron | V.<br>Pécresse | M.<br>Le Pen | E.<br>Zemmour |
|---|--------------------|-------------|--------------|----------------|--------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|----------------|--------------|---------------|
| La retraite à 60 ans                            | 77                 | 56          | 33           | 29             | 73           | 50            | 16                 | 30          | 59           | 50             | 13           | 34            |
| La retraite à 62 ans comme maintenant           | 51                 | 61          | 64           | 54             | 65           | 52            | 40                 | 27          | 26           | 27             | 22           | 28            |
| Le passage progressif à 64 ou 65 ans d'ici 2030 | 14                 | 15          | 58           | 50             | 17           | 47            | 76                 | 70          | 35           | 30             | 68           | 39            |



NB : Le tableau se lit ainsi : 33 % des électeurs d'E. Macron pourraient voter POUR un candidat proposant la retraite à 60 ans, 59 % d'entre eux pourraient voter CONTRE ce candidat.



**5. LA  
COMPLÉMENTAIRE  
SANTÉ DES  
RETRAITÉS ET LA  
DÉPENDANCE :  
LA TENDANCE EST  
À PRÉFÉRER LA  
GESTION PAR L'ÉTAT**

## LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES RETRAITÉS : LES REVENUS MODESTES POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE, LES REVENUS PLUS ÉLEVÉS POUR LE CRÉDIT D'IMPÔT

Sur la complémentaire santé des retraités, trois options ont été présentées aux interviewés du baromètre du Cercle de l'Épargne et d'AMPHITÉA : le maintien du système actuel, le maintien avec un crédit d'impôt sur les cotisations versées et enfin la gestion complète et directe par la Sécurité sociale. Globalement, la surprise est que cette dernière option qui étatiserait la protection sociale des personnes âgées arrive en tête. Mais en fait, il y a une nette différence entre les non retraités qui privilégient cette option et les retraités qui placent en tête le maintien du système actuel. Les 50-64 ans, les plus proches de l'âge de la retraite, privilégient très nettement (à 45 %) la gestion par la Sécurité sociale. Selon l'orientation politique, les électeurs

Mélenchon (à 52 %) et de Marine Le Pen (à 45 %) privilégient cette dernière option, les électeurs Pécresse et Zemmour mettent en avant le système actuel avec un crédit d'impôt. Quant aux électeurs Macron, ils se divisent à nouveau, cette fois-ci en trois tiers presque égaux. Une différence majeure provient cependant du niveau de revenus tant parmi les retraités que parmi les non retraités. **Les revenus modestes privilégient la gestion complète par la Sécurité sociale** qui leur paraît garantir la solidarité sans contribution forte ni crédit d'impôt sur le revenu (qu'ils ne paient pas). Les revenus élevés optent à l'inverse pour le maintien du système avec un avantage fiscal à la clef qui les intéresserait directement.

### SOUHAITE POUR LES RETRAITÉS :

■ Parmi les non retraités (Selon le niveau de revenu) ■ Parmi les retraités (Selon le niveau de revenu)

|   | ENSEMBLE | Non retraités | Modeste | Moyen inférieur | Moyen supérieur | Élevé | Retraités | Modeste | Moyen inférieur | Moyen supérieur et élevé |
|---|----------|---------------|---------|-----------------|-----------------|-------|-----------|---------|-----------------|--------------------------|
| La gestion complète par la Sécurité sociale                   | 37       | 39            | 42      | 41              | 38              | 26    | 34        | 43      | 32              | 31                       |
| Le maintien de la complémentaire santé avec un crédit d'impôt | 32       | 33            | 30      | 30              | 37              | 56    | 30        | 25      | 26              | 40                       |
| Le maintien du système actuel                                 | 31       | 28            | 28      | 29              | 25              | 18    | 36        | 32      | 42              | 29                       |
|   | 100 %    | 100 %         | 100 %   | 100 %           | 100 %           | 100 % | 100 %     | 100 %   | 100 %           | 100 %                    |





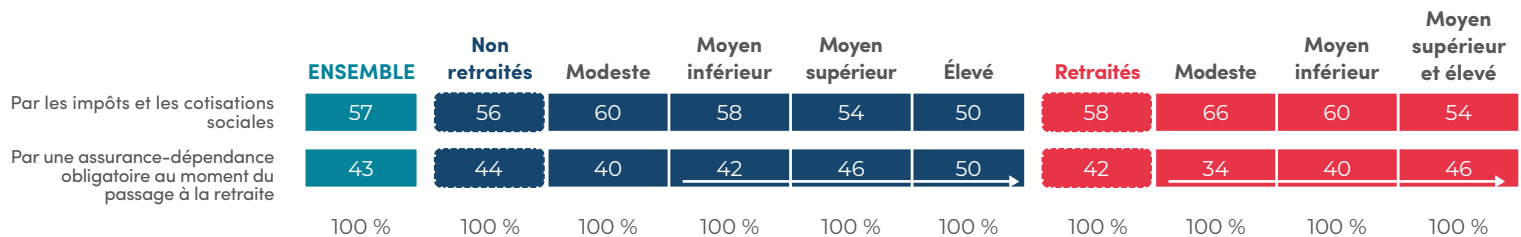
## LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE : UNE PRÉFÉRENCE POUR LES IMPÔTS ET LES COTISATIONS PLUTÔT QUE POUR UN SYSTÈME D'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Au début de l'année 2022 dans la période précédant la réalisation de l'enquête, la question du financement de la dépendance est entrée dans l'actualité avec la mise en cause de la gestion des EHPAD. Priés de choisir entre un financement par les impôts et les cotisations sociales ou par une assurance-dépendance obligatoire à prendre au moment du passage à la retraite, les Français privilégient nettement la solution étatique à 57 % contre 43 %. Les électeurs de gauche sont les plus favorables à cette solution : 70 % pour les électeurs Mélenchon et même 75 % pour ceux de Jadot, mais c'est aussi le cas de la majorité des électeurs Pécresse (58 %) et Zemmour (58 % également). Quant à l'électorat Macron, il se divise toujours et même parfaitement : 51 % pour la première solution, 49 % pour la seconde. Chez les non retraités comme chez les retraités – dont

les résultats sont très proches – le niveau de revenu joue également sans cependant renverser véritablement les préférences. Les revenus modestes privilégient la prise en charge par les impôts et les cotisations sociales renvoyant à nouveau à la solidarité nationale la gestion de la dépendance. Plus les revenus s'élèvent, plus on est prêt à accepter l'idée d'une assurance-dépendance, mais même chez les premiers concernés, les retraités, quelle que soit la tranche de revenu, le financement par les impôts et les cotisations sociales l'emporte. Il est vrai que ce dernier élément renvoie à un abondement des entreprises et des actifs pour participer aux besoins de financement et ainsi les rendre peut-être moins lourds aux personnes concernées.

### POUR LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE, PRÉFÈRE :

■ Parmi les non retraités (Selon le niveau de revenu) ■ Parmi les retraités (Selon le niveau de revenu)



# PRINCIPALES CONCLUSIONS

---

1. Sur l'épargne, le baromètre du Cercle de l'Épargne et d'AMPHITÉA révèle une assez bonne perception du niveau de risque et de rentabilité des différents produits de placement. La juxtaposition de ces deux critères place en tête l'immobilier locatif et l'assurance vie. Les actions se situent en-dessous (part de risque élevée) et le bitcoin apparaît comme exerçant un fort attrait sur les catégories les plus jeunes. Ainsi 47 % des 18-24 ans le citent comme un placement intéressant contre 4 % des plus de 65 ans. Les résultats varient de façon significative selon le taux d'épargne annuel mais l'assurance vie confirme son rang de placement tous azimuts en recueillant un niveau d'attrait élevé et très homogène quel que soit le taux d'épargne parmi ceux qui peuvent mettre de l'argent de côté.

2. Sur l'héritage, les Français souhaitent massivement un relèvement du seuil d'exonération, voire pour 49 % d'entre eux la suppression totale des droits de succession quel que soit le montant de l'héritage. La confiscation au-delà de douze millions d'euros par héritier n'est retenue que par 9 % des interviewés et ne dépasse 23 % dans aucun des électorsatés présidentiels. La surprise la plus grande vient du fait que ce sont les moins dotés financièrement qui se prononcent le plus volontiers pour la suppression totale. Tout se passe comme si la mort et le désir de transmission aux vivants effaçaient les demandes de redistribution et d'égalité.

3. L'inquiétude des Français pour leur niveau de vie à la retraite est une donnée importante du baromètre. Mais par rapport à il y a cinq ans, veille de la dernière présidentielle, elle a un peu diminué. En particulier chez les non retraités où le sentiment qu'ils disposeront d'une retraite suffisante « pour vivre correctement » passe de 21 % à 28 %. Une majorité des personnes interrogées place d'ailleurs de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite que ce soit régulièrement ou quand c'est possible. Mais chez les non retraités, plus on pense que sa pension sera insuffisante, moins on place de l'argent dans le but d'y remédier. Il y a là un hiatus et potentiellement une fragilité sociale accrue. D'autant qu'on retrouve le même phénomène s'agissant de l'acceptation de travailler jusqu'à 65 ans pour disposer d'une bonne retraite. Elle est d'autant moins forte qu'on estime que sa pension sera insuffisante.

4. Sur l'avenir du système de retraite, les Français continuent de se déclarer favorables à une réforme en profondeur. Seuls 20 % se prononcent pour le maintien du système actuel. Le plus grand nombre (46 %) est favorable à un régime unique, 34 % pour une distinction selon trois secteurs, salariés, indépendants et fonctionnaires, avec la disparition des régimes spéciaux. Plus on est jeune, plus on est favorable à la constitution de ces trois secteurs mais à partir de la tranche des 35-49 ans, le régime unique est préféré. Politiquement, c'est aussi le cas des électeurs d'extrême droite et surtout de droite alors que ceux de gauche préféreraient la division en trois secteurs. Mais l'électorat central d'Emmanuel Macron est profondément divisé comme il l'est également sur une réforme de la complémentaire santé des retraités ou du financement de la dépendance. Ce qui témoigne de la difficulté de mener à bien les réformes dans le domaine de la protection sociale.





LE CERCLE DE L'ÉPARGNE  
14/16, boulevard Malesherbes  
75008 PARIS  
01 76 60 85 39  
cercledelepargne.com

EN PARTENARIAT AVEC



**AG2R LA MONDIALE**

AG2R LA MONDIALE  
14/16, boulevard Malesherbes  
75008 PARIS  
01 76 60 84 01  
ag2rlamondiale.fr



AMPHITÉA  
5, rue Cadet  
75009 PARIS  
01 71 24 02 60  
amphitea.com